

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

OFFICE DE TOURISME DU GRAND MONTAUBAN



[HTTPS://WWW.MONTAUBAN-TOURISME.COM/ACCUEIL/ACCESSIBILITE/](https://www.montauban-tourisme.com/accueil/accessibilite/)



OFFICE DE TOURISME DU GRAND MONTAUBAN

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

Un accueil accessible à tous

Conforme aux dispositions du Code de la construction et de l'habitation et de l'arrêté du 19 avril 2017.

1

**Présentation de
l'office de tourisme**

2

**Notre engagement
en faveur de
l'accessibilité**

3

**Les informations
pratiques**

4

**Les conditions
d'accès à
l'établissement &
services
accessibles**

5

**Les informations
disponibles avant la
visite**

6

**La sensibilisation de
l'équipe**

7

**Notre démarche
d'amélioration
continue**

8

**Nos
engagements**

9

**Documents
réglementaires**

1. Présentation de l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme du Grand Montauban est un établissement recevant du public (ERP) situé au cœur du centre historique de Montauban.

Notre mission est d'accueillir, informer et conseiller l'ensemble des visiteurs dans les meilleures conditions possibles, en veillant à garantir un accueil adapté à tous les publics.

Coordonnées :

- Office de Tourisme du Grand Montauban
- 4 rue du Collège – 82000 Montauban
- Téléphone : 05 63 63 60 60
- Site internet : www.montauban-tourisme.com

2. Notre engagement

L'Office de Tourisme du Grand Montauban s'engage à favoriser l'accès de tous à l'information touristique et à proposer un accueil personnalisé répondant aux besoins de chacun.

Bien que l'établissement ne soit pas actuellement labellisé Tourisme & Handicap, il conduit une démarche d'amélioration continue de son accessibilité, en cohérence avec le référentiel Destination d'Excellence.

Cette démarche se traduit par :

- une information accessible sur notre site internet ;
- des services adaptés aux visiteurs ;
- la sensibilisation de notre équipe ;
- une réflexion permanente sur l'amélioration de nos équipements et de nos pratiques.

3. Informations pratiques

Horaires d'ouverture :

Toute l'année : du lundi au samedi : 9h30-13h / 14h-18h

Jours fériés (sauf 1er mai) : de mai à septembre : 9h30-13h

Dimanches : de juin à septembre : 9h30-13h

Accès :

Transport en commun à proximité :

L'office de tourisme est situé place Prax Paris, au pied de l'esplanade des Fontaines, un point central

du réseau de bus urbain. La majorité des lignes de bus desservent cette place. Depuis la gare, la ligne A (direction Ramiérou) permet d'accéder directement à l'arrêt Prax Paris. Depuis l'axe nord, les lignes B (direction Théas, arrêt Henri Marre) ou F (terminus Prax Paris) sont disponibles. Depuis l'axe sud, les lignes C (terminus Prax Paris) et D (direction Pont de Béart, arrêt Prax Paris) desservent également le site.

Places de parking au sein de l'établissement comprenant des places adaptées et réservées

Places de parking à proximité comprenant des places adaptées et réservées sur les Allées de l'Empereur ainsi qu'au parking souterrain griffoult

4. Les conditions d'accès à l'établissement & les services accessibles

Cheminement

Le cheminement extérieur permet d'accéder à l'Office de Tourisme. Il comporte une rampe fixe ainsi que plusieurs marches.

Les caractéristiques de ce cheminement sont décrites dans la fiche Accesslibre.



Entrée depuis la rue du collège

L'entrée est clairement identifiable.

Elle comprend :

- une porte vitrée équipée de repères visuels ;
- une largeur adaptée au passage ;
- une aide humaine disponible si nécessaire

Les services accessibles

Les visiteurs bénéficient notamment de :

- un accueil personnalisé ;
- un conseil individualisé ;
- une documentation touristique ;
- un espace détente ;
- un espace enfants ;
- un espace boutique ;
- une tablette numérique ;
- un accès au site internet ;
- des QR codes donnant accès à des informations complémentaires.

Les conseillers en séjour accompagnent les visiteurs dans la recherche de prestations répondant à leurs besoins spécifiques.

5. Les informations disponibles avant la visite



Préparer sa visite

L'Office de Tourisme met à disposition plusieurs ressources accessibles en ligne :

- une page dédiée à l'accessibilité ; <https://www.montauban-tourisme.com/accueil/accessibilite/>
- une présentation du label Tourisme & Handicap ; <https://www.montauban-tourisme.com/sejourner/pratique/infos-office/les-labels-et-les-marques-du-grand-montauban/>
- un moteur de recherche intégrant un filtre « Accessibilité » pour les hébergements ; <https://www.montauban-tourisme.com/sejourner/meubles-gites/>
- un guide « Accessibilité et Tourisme inclusif » destiné aux professionnels.

Ces informations permettent de préparer son séjour avant l'arrivée sur la destination. <https://www.montauban-tourisme.com/espace-pros/guide-accessibilite-et-tourisme-inclusif/>



6. Notre équipe

Deux de nos conseillers en séjour sont sensibilisés à l'accueil des personnes en situation de handicap : Julie et Caroline

L'accompagnement est adapté en fonction des besoins exprimés par les visiteurs.

7. Notre démarche d'amélioration continue

L'Office de Tourisme a réalisé une auto-évaluation de son niveau d'accessibilité afin d'identifier ses points forts et les axes d'amélioration.

Cette évaluation met notamment en évidence un bon niveau de confort d'usage, tout en identifiant des actions prioritaires concernant certains aménagements et équipements.

Les principaux axes de travail concernent :

- l'amélioration des cheminements ;
- le renforcement des contrastes visuels ;
- l'installation d'équipements complémentaires pour les personnes malentendantes ;
- le développement de supports d'information adaptés ;
- l'amélioration de l'information sur l'accessibilité.

Ces actions seront progressivement mises en œuvre dans le cadre de la politique d'amélioration continue de l'Office de Tourisme.

<https://www.montauban-tourisme.com/accueil/accessibilite/>



8. Nos engagements

Nous nous engageons à :

- ✓ accueillir tous les visiteurs avec bienveillance ;
- ✓ proposer un conseil personnalisé ;
- ✓ informer sur les prestations accessibles du territoire ;
- ✓ améliorer progressivement l'accessibilité de nos locaux et de nos services ;
- ✓ maintenir à jour le présent Registre Public d'Accessibilité.

9. Documents règlementaires

- Fiche Accesslibre.
- Synthèse de l'auto-évaluation Tourisme & Handicap.
- Lien de la page « Accessibilité ». <https://www.montauban-tourisme.com/accueil/accessibilite/>
- Lien de la page « Tourisme & Handicap ». <https://www.montauban-tourisme.com/sejourner/pratique/infos-office/les-labels-et-les-marques-du-grand-montauban/>
- Lien du filtre « Accessibilité ». <https://www.montauban-tourisme.com/sejourner/meubles-gites/>
- lien vers Guide « Accessibilité et Tourisme inclusif » en téléchargement <https://www.montauban-tourisme.com/app/uploads/grand-montauban/2026/02/guide-accessibilite.pdf>
- Photographies de l'accès extérieur.
- Photographies de l'accueil.



